Formation en compétences interculturelles

Marie-Joëlle Bergeron

Gestionnaire Stratégie d'attraction et de rétention, relations internationales et interculturelles

Marie-Claire LaRoche

Leadeure pédagogique en actualisation linguistique



Introduction

- Pourquoi est-ce important de parler de multiculturalisme et de l'accueil des nouveaux arrivants?
- En quoi ça affecte les services qui sont offerts?
- Quel rôle avons-nous à jouer pour favoriser un milieu respectueux et inclusif de la diversité?
- Est-ce que nos biais inconscients peuvent influencer nos relations avec les élèves et leurs familles?
- Pourquoi la compréhension des différences culturelles a-t-elle un impact sur la création de liens de confiance avec les élèves et les familles?

Adaptation à une nouvelle culture



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Contexte

- Parcours migratoires et quelques définitions
- Mise en contexte
- Portrait de l'immigration dans le secteur de l'éducation et au sein du DSFS
- État des lieux

Parcours migratoires, quelques définitions

- Nouveaux arrivants
- Personnes immigrantes
- Résidents.es permanents.es
- Résidents.es temporaires
- Statut de génération
- Groupes ethnoculturels



New Nouveau Brunswick

Comprendre la réalité des nouveaux arrivants (défis et obstacles)

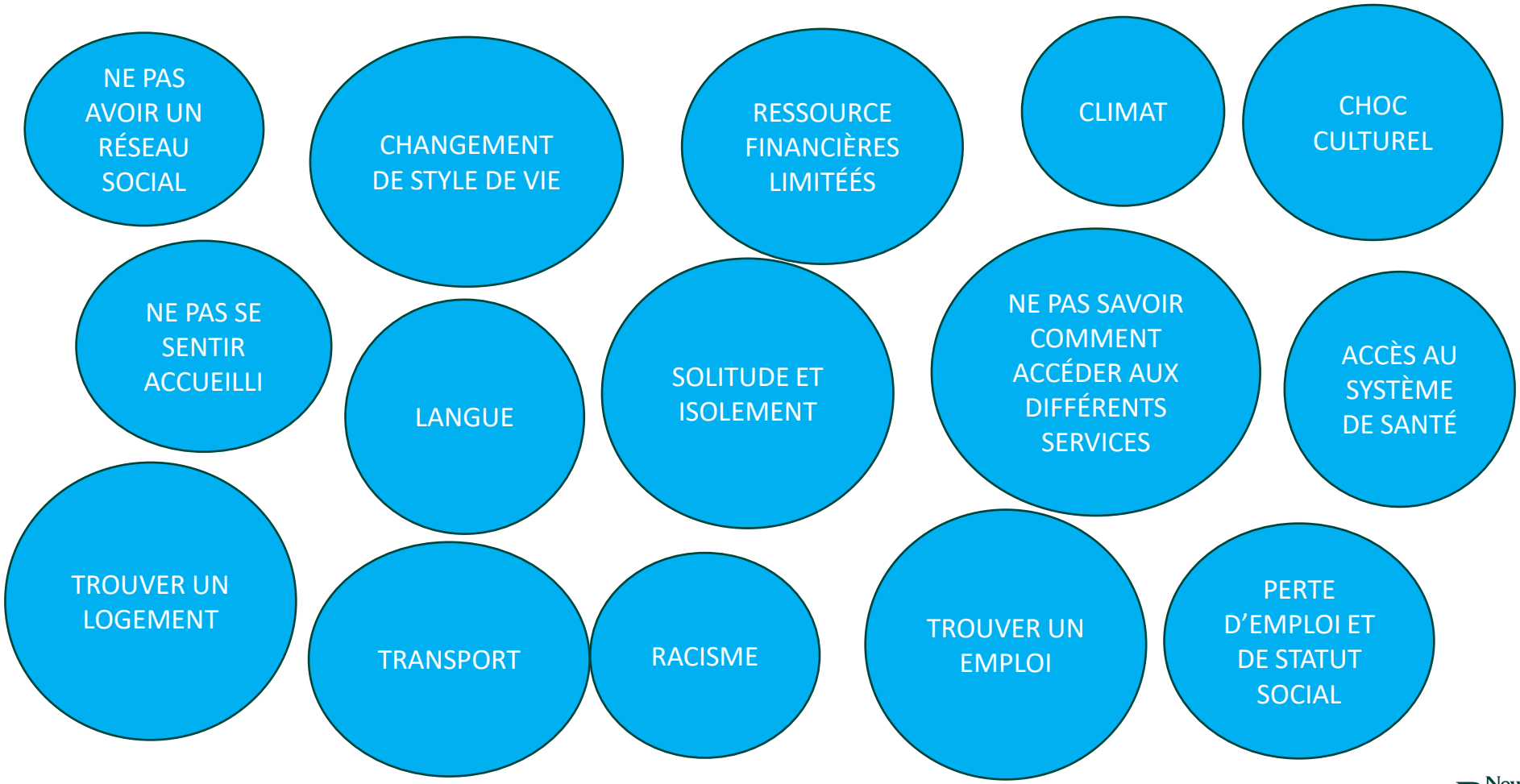

New Nouveau Brunswick

Défis et obstacles – n. a. (enfants et jeunes)

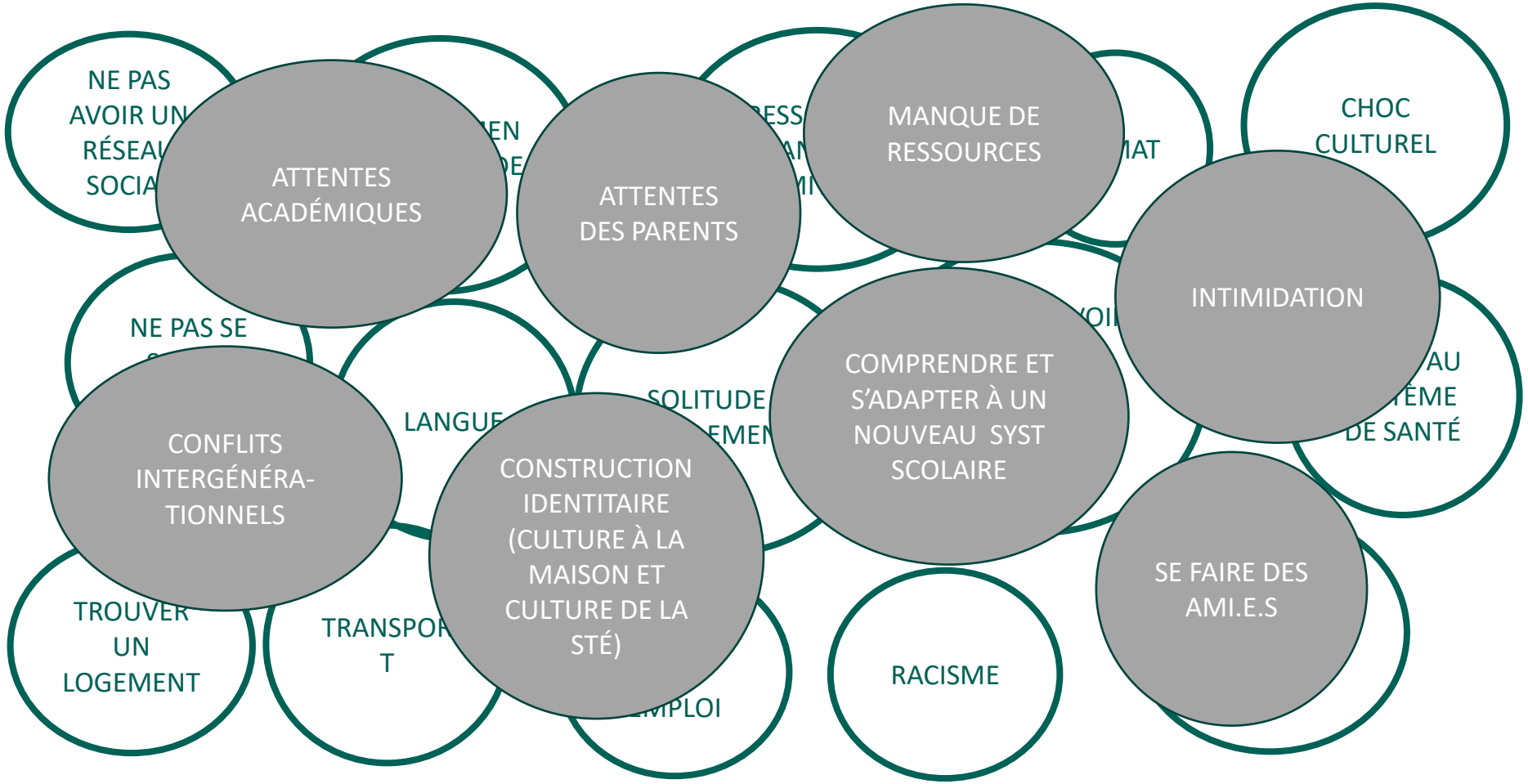

Enfants et jeunes – Réfugiés et demandeurs d'asile

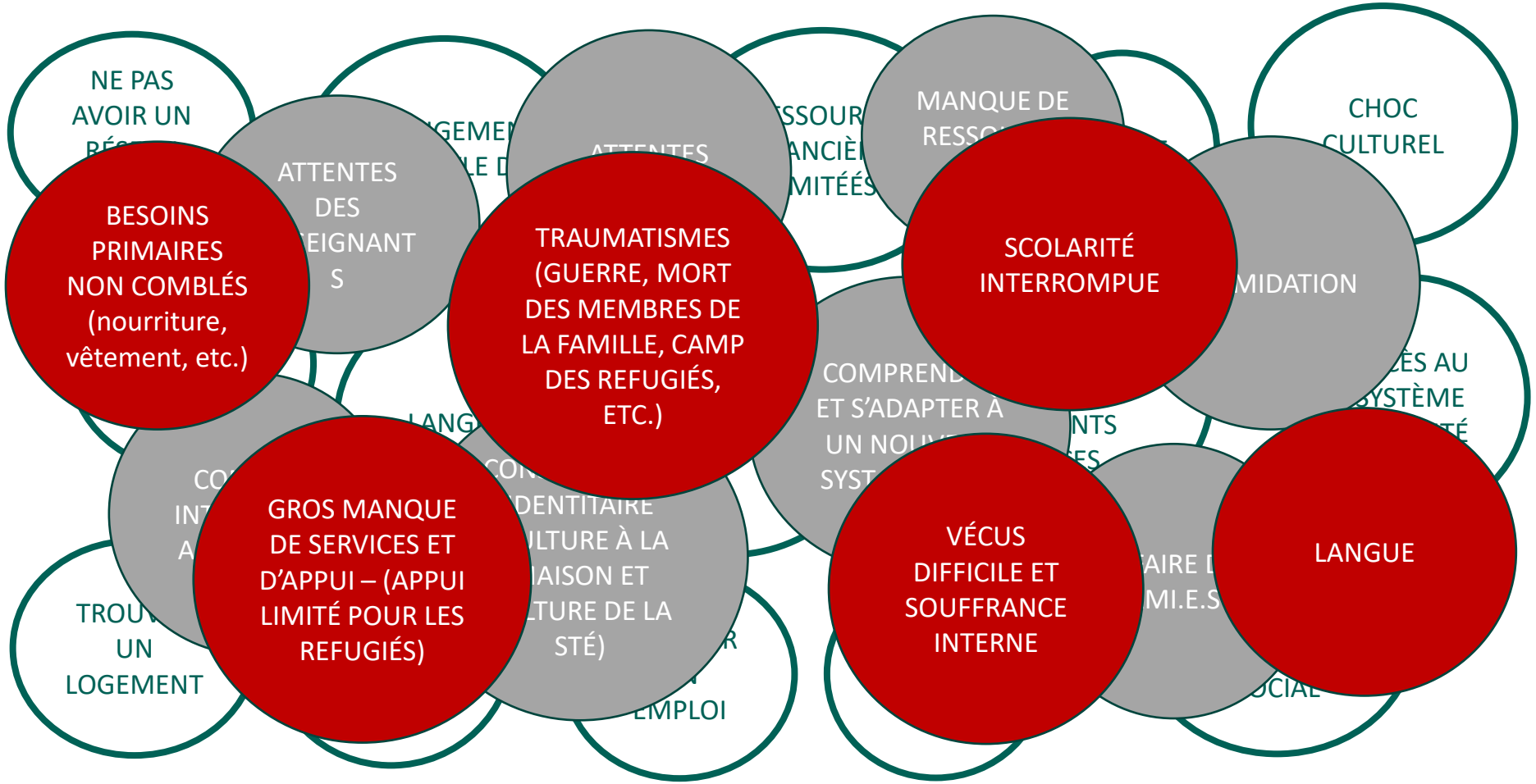

Mise en contexte

- L'immigration est perçue comme l'une des principales solutions aux défis démographiques que connaît le Canada dus, entre autres, au vieillissement de la population et au faible taux de natalité.
- Cette décroissance démographique a également un impact sur le poids démographique des francophones hors Québec qui est passé de 6,1% à 3,6 % entre 1971 et 2021 et qui pourrait atteindre 3,1 % d'ici 2036, selon Statistiques Canada.
- Les deux paliers gouvernementaux ont instauré des cibles d'immigrants d'expression française, soit de 4,4 % par le gouvernement fédéral, cible qui vient d'être atteinte, et 33 % du côté de la province du Nouveau-Brunswick.
- La province du N.-B. a admis 10 241 nouveaux résidents permanents en 2022 dont environ 22 % sont francophones, en comparaison à 14,9% en 2021, 22,5% en 2020 et 14,6% en 2019.
- Les 5 principaux pays d'origine des résidents permanents admis au Nouveau-Brunswick en 2022 : l'Inde, les Philippines, le Nigeria, le Cameroun, et le Maroc
- Les 5 principaux pays d'origine des résidents permanents francophones : le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, et la France.

New Nouveau Brunswick

Mise en contexte

- Alors qu'autrefois, les pays européens francophones constituaient la majorité de la population immigrante, on remarque un changement de tendance. Les pays africains, plus grand bassin de locuteurs francophones dans le monde, représentent maintenant les principaux pays d'origine des immigrants reçus au Nouveau-Brunswick.

- Dans la province, les résidents permanents s'installent majoritairement dans les grands centres, la ville de Moncton accueille d'ailleurs près de 67 % des résidents permanents francophones (lignes orange).

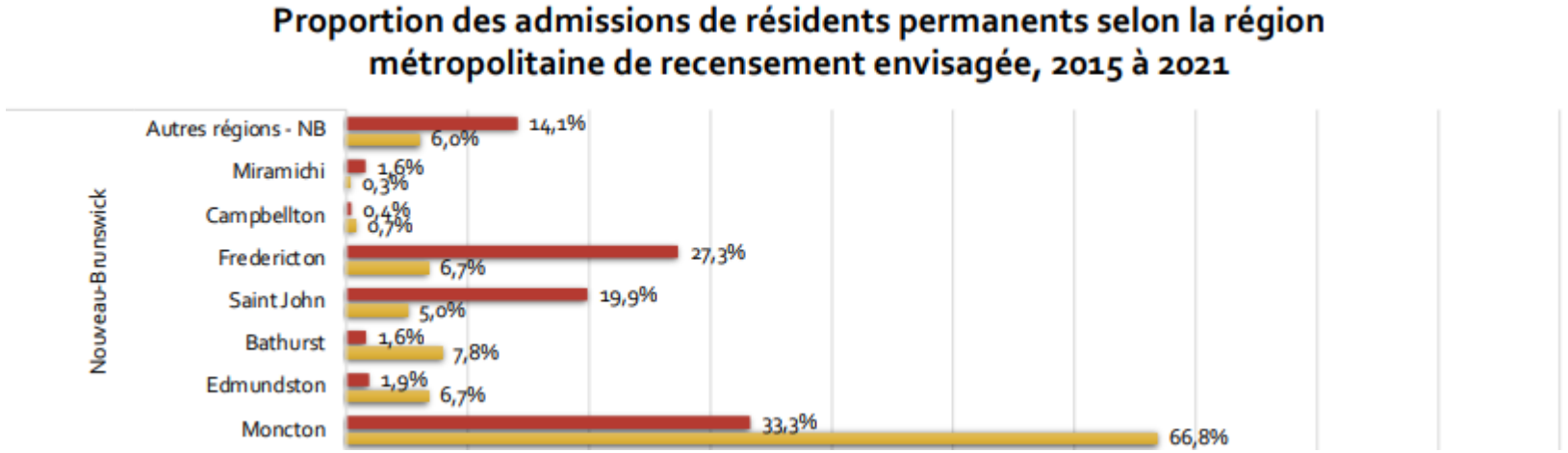

Portrait de l’immigration dans le secteur de l’éducation

Politique 321 : Admission selon la langue



Le système d’éducation du Nouveau-Brunswick est structuré et géré selon le principe de la dualité linguistique qui reconnaît l’existence de deux secteurs d’éducation distincts afin de promouvoir et de sauvegarder chaque communauté linguistique officielle.

L’admission à l’école de langue française ou de langue anglaise se fait en fonction des compétences linguistiques de l’enfant.

Si l'élève connaît les deux langues officielles ou s’il n’a aucune compétence dans l’une ou l’autre des langues officielles, il peut être inscrit dans l'un ou l'autre des secteurs d’éducation.

Trois districts scolaires francophones

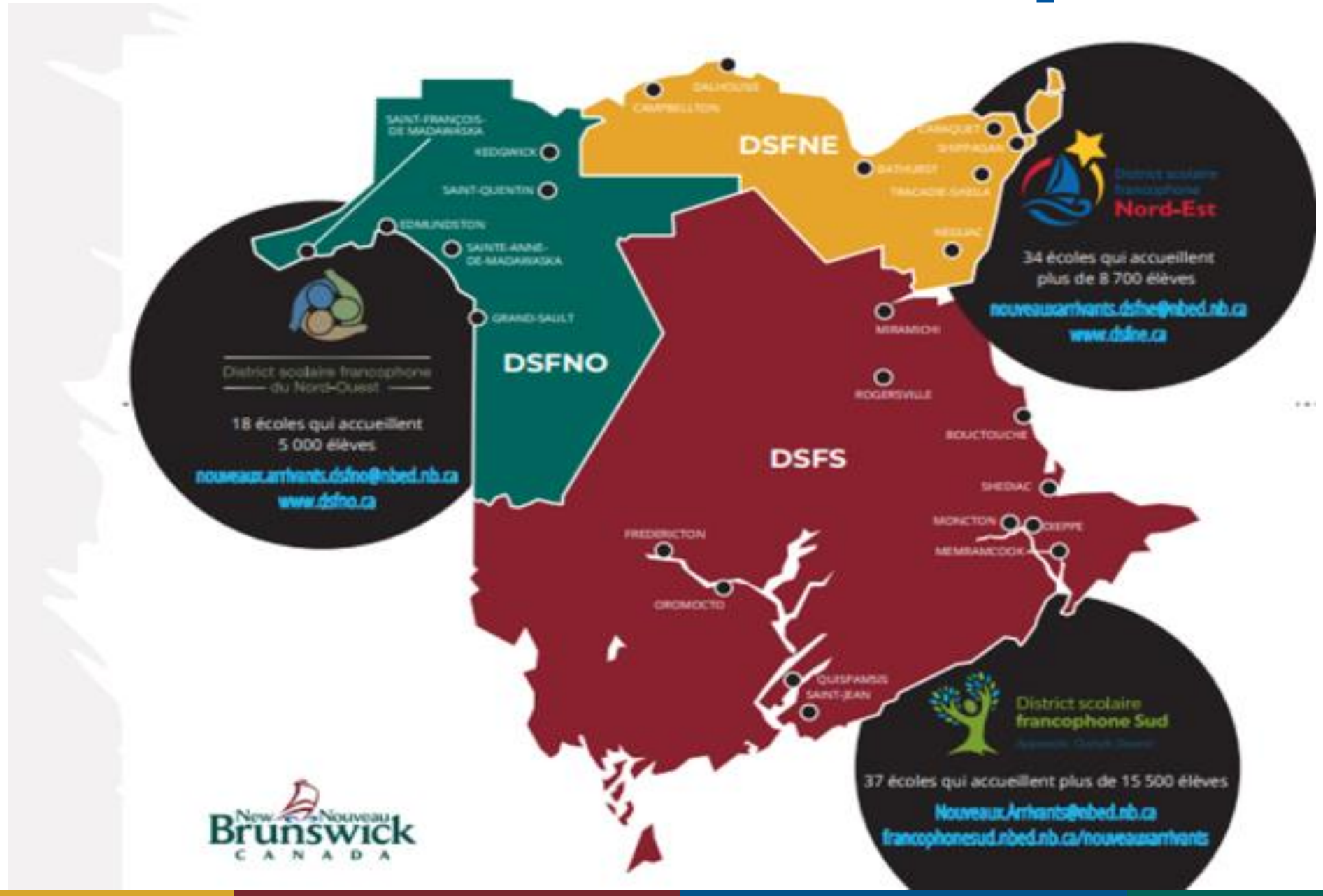

Inscriptions totales des élèves issus de l'immigration par année scolaire dans les 3 DSF

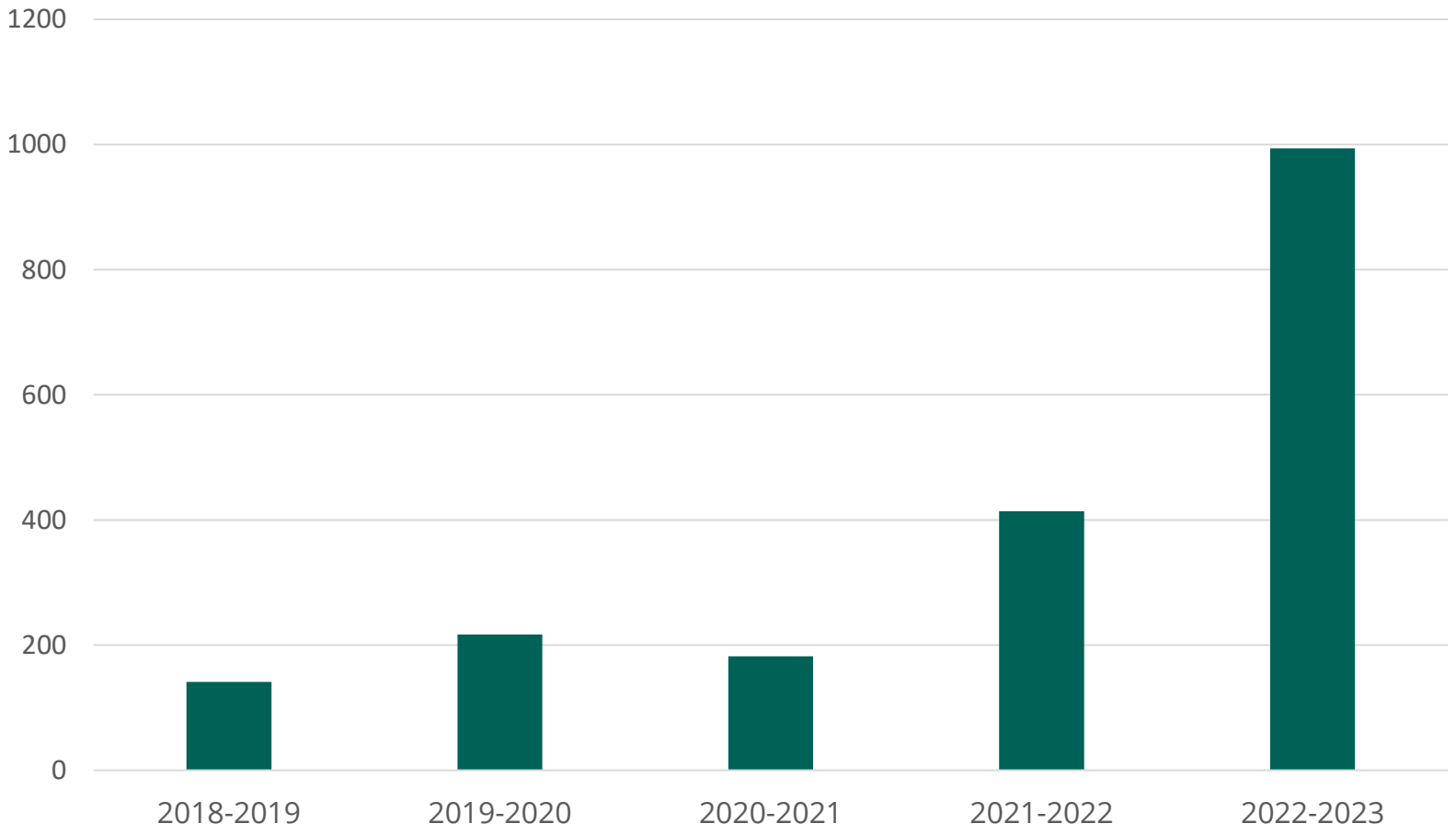

Portrait de la population scolaire total

Catégories	Nombre	Proportion
Résidence permanente	1527	56 %
Statut de réfugié et demandeurs d'asile	178	6,6 %
Résidence temporaire	714	26 %
Élèves qui ont reçu leur citoyenneté canadienne	256	9,4 %
Élèves internationaux	20	-1%

Portrait de la population scolaire

- Les élèves issus de l'immigration représentent **8 %** de la population scolaire totale des écoles francophones du N.-B. et :
- **14 %** de la population scolaire totale du DSFS
- **4,25 %** de la population scolaire totale du DSFNO
- **1,6 %** de la population scolaire totale du DSFNE

- Plus de 70 % des écoles francophones accueillent des apprenants issus de l'immigration.

- Les apprenants issus de l'immigration et réfugiés des écoles francophones proviennent majoritairement de l'Afrique.

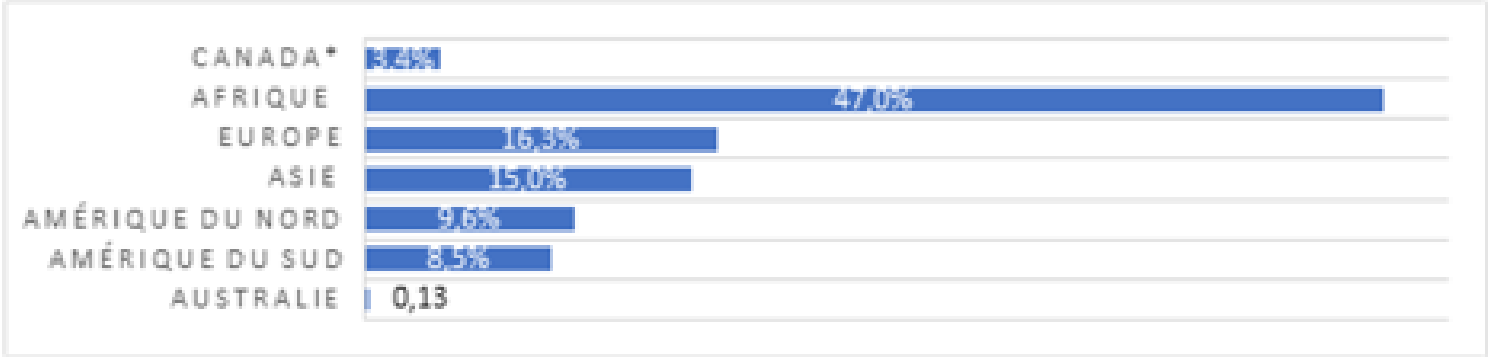

- 60 langues et plus sont parlées par les apprenants issus de l'immigration admis dans les écoles francophones.

- Ils proviennent d'environ 60 différents pays.

Portrait linguistique de la population scolaire

Langues parlées	Nombre	Proportion
Anglais parlé à la maison	398	16 %
Anglais et français parlés à la maison	129	5 %
Ni l'anglais, ni le français parlé à la maison	692	28 %
Français parlé à la maison	1105	45 %
Information non-complétée	132	5 %

New Nouveau Brunswick

Portrait de la population du milieu éducatif francophone

- Environ 44 % des apprenants issus de l'immigration dans les écoles francophones n'ont pas le français comme langue parlée à la maison.

- Selon les données obtenues des trois districts scolaires francophones, en 2022-2023, environ 53 % des personnes apprenantes issues de l'immigration et réfugiées ont reçu des services d'actualisation linguistique.

- Le DSFS accueille la grande majorité des apprenants issus de l'immigration avec 88 %. Le DSFNO a admis quant à lui près de 8 %, alors que le DSFNE a admis un peu plus de 4 %.

New Nouveau Brunswick

Progression du nombre d'élèves issus de l'immigration au DSF-S entre 2016 et 2023

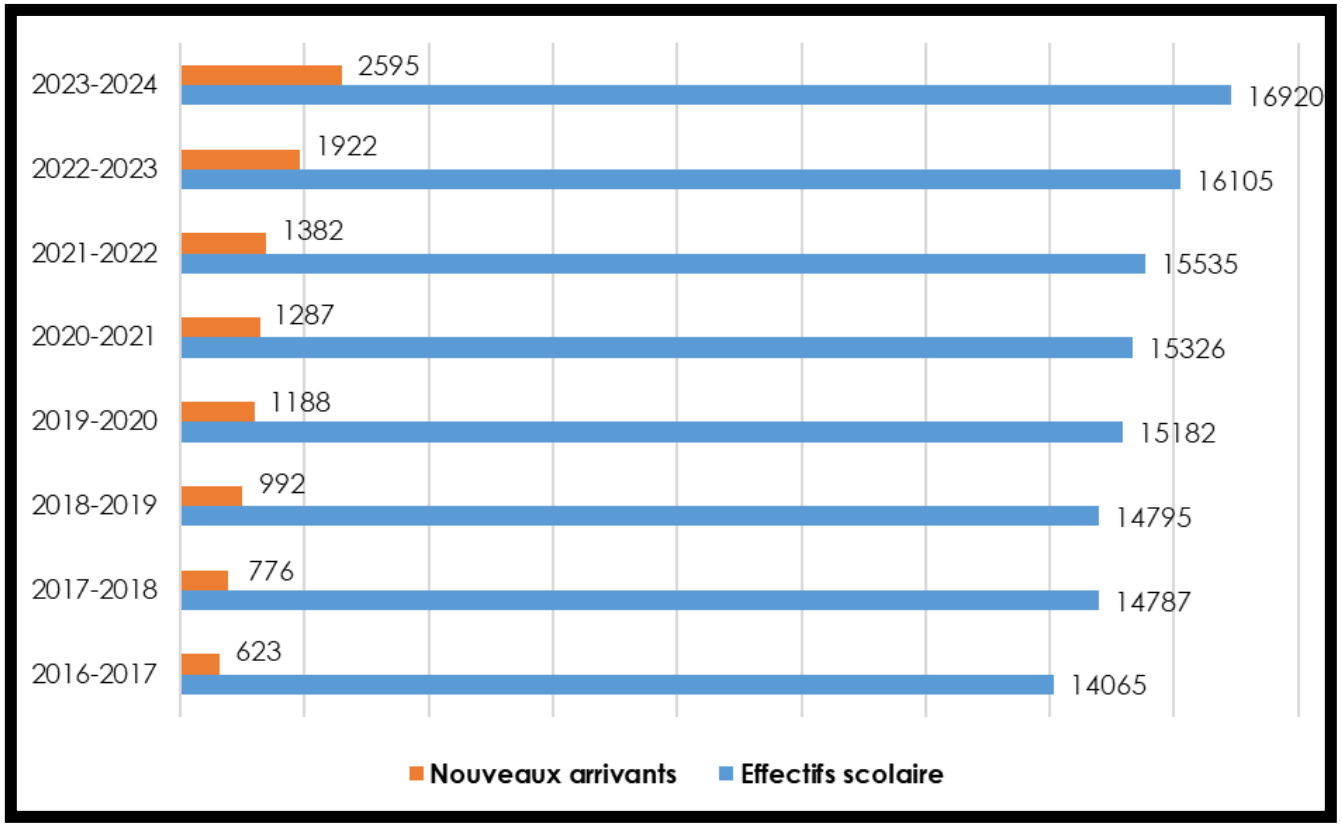

En date du 10 novembre 2023 : **2725** élèves issus de l'immigration.

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Nombre d'élèves nouveaux arrivants par communautés d'écoles au DSF-S

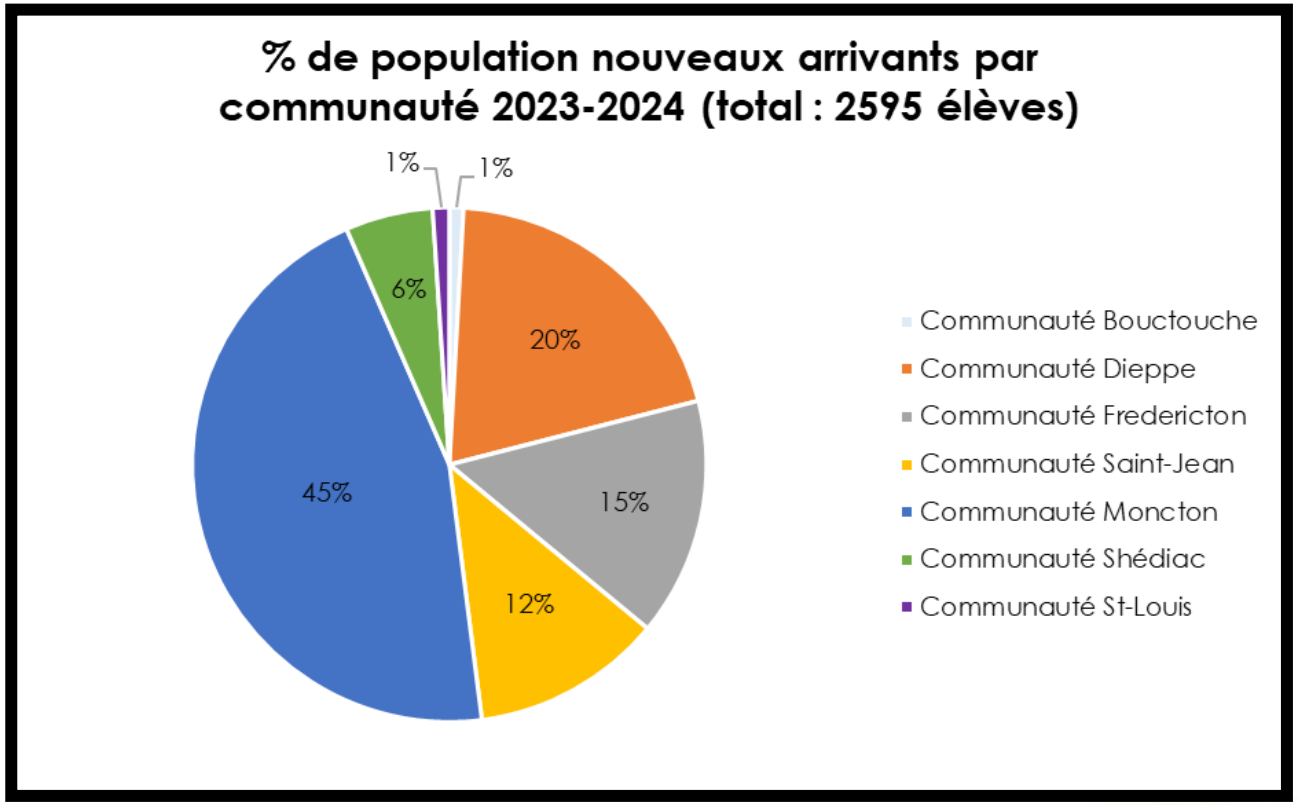

Pourcentage des élèves nouveaux arrivants dans les écoles

- **18** de nos **38** écoles ont entre **11% à 56%** de leur population apprenante qui est issue de l'immigration.

- Février 2023 : **33,6%** (**83/247**) des personnes enseignantes se sentent outillées pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration

7 à 10 ans sont nécessaires pour développer le profil de langue cognitivo-académique (Hill et Bjork-Mccrel, 2018)

Écoles du DSF-S ayant au moins 10% d'élèves NA

Date de l'extraction des données : 7 novembre 2023

Écoles	Effectif*	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total NA	% NA
Saint-Henri	473	40	47	42	53	39	46								267	56,4%
Samuel-de-Champlain	835	33	26	29	37	24	33	24	31	21	15	16	8	14	311	37,2%
Sainte-Thérèse	438	18	22	24	20	28	22								134	30,6%
Le Mascaret	627							53	60	55					168	26,8%
Claudette-Bradshaw	580	17	28	31	24	26	20								146	25,2%
Des Bâtisseurs	477	14	14	18	25	23	22								116	24,3%
Les Éclaireurs	539	7	16	14	18	14	16	18	19	7					129	23,9%
Le Sommet	649	16	17	12	15	16	17	23	18	16					150	23,1%
Champlain	750	14	15	20	27	17	24	17	19	17					170	22,7%
Sainte-Bernadette	350	13	13	13	16	17	6								78	22,3%
L'Odyssée	1233										74	67	53	67	261	21,2%
Donat-Robichaud	288	3	7	4	9	8	8	8	3	8					58	20,1%
Carrefour de l'Acadie	271							24	11	16					51	18,8%
Sainte-Anne	846							25	13	15	34	22	20	23	152	18,0%
Antonine-Maillet	620							25	28	25					78	12,6%
Anna-Malenfant	637	12	10	8	15	20	14								79	12,4%
Le Marais	245				10	9	11								30	12,2%
Mathieu-Martin	1380										26	42	43	43	154	11,2%

Bassins de recrutement des élèves nouveaux arrivants au DSF-S

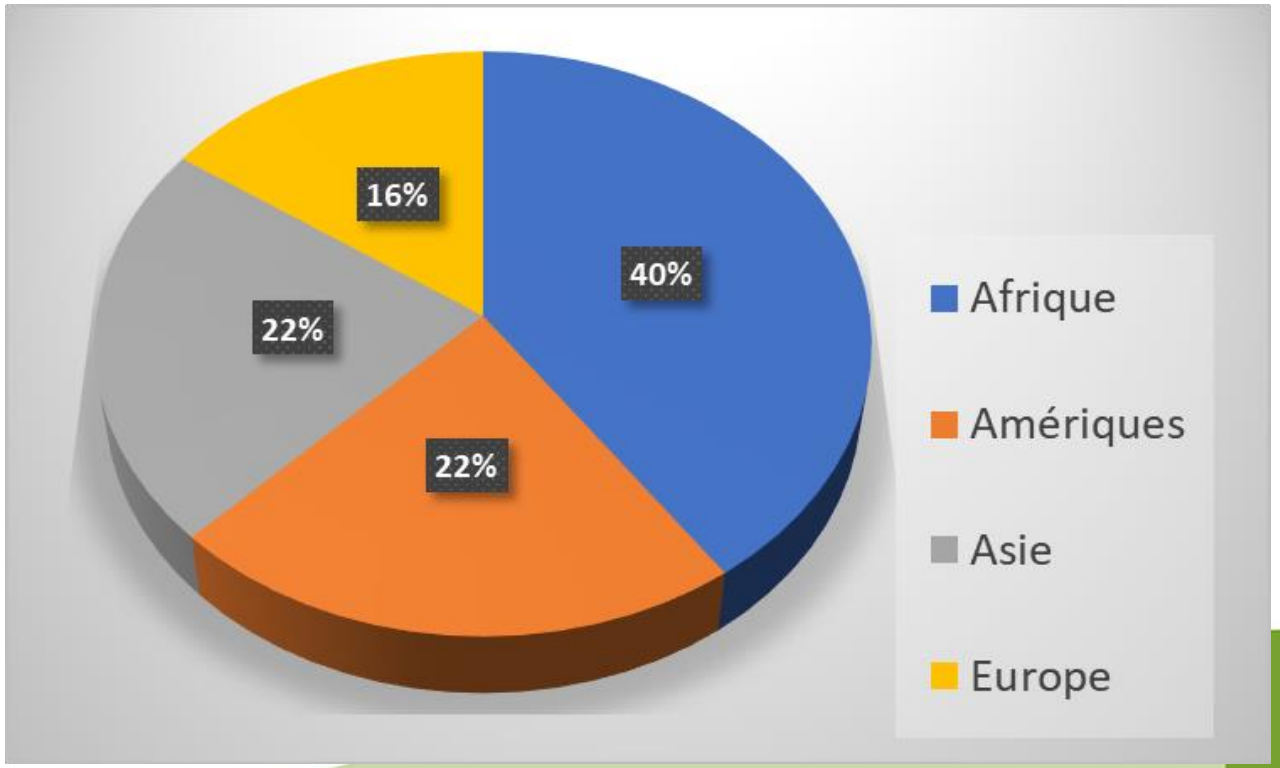

Les 10 premiers pays d'origine des élèves NA (au 7 novembre 2023)

Les élèves issus de l'immigration au DSF-S proviennent de **108** pays parlant une **soixantaine** de langues différentes.

Pays	Nombre d'élèves NA
Maroc	266
Syrie	213
Algérie	169
France	158
Mexique	130
Cameroun	123
Ukraine	114
Brésil	103
Côte d'Ivoire	100
Philippines	93

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Les langues parlées par les élèves allophones au DFS-S

- **53 %** de la population apprenante issue de l'immigration au DSFS est **allophone**.
- Ces élèves allophones parlent **59** langues différentes.
- Les élèves allophones viennent principalement de de l'Asie (**Philippines** et **Syrie**), des Amériques **(Brésil** et **Mexique**) et de l'Europe (**Ukraine**)

Principales langues parlées par les élèves allophones du DSF-S	Nombre d'élèves NA allophones
Arabe	**370**
Espagnol castillan	**205**
Russe	**56**
Portugais	**44**
Berbère	**39**
Tagalog	**32**
Ukrainien	**29**
Swahili	**28**
Chinois	**15**
Créole haïtien	**9**
Bambara	**8**
Kabyle	**8**
Kinyarwanda	**8**
Persan	**8**
Bamiléké	**7**
Mandarin	**7**
Persan Farsi	**7**
Yoruba	**6**

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.



Stratégie du milieu éducatif francophone en matière d'attraction et de rétention des personnes apprenantes issues de l'immigration (mai 2023)

District scolaire francophone du Nord-Ouest

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

District scolaire francophone Nord-Est
La réussite de l'élève, notre responsabilité!

New Nouveau Brunswick

Consultations

- Visites d'écoles
- Forum ouvert : Favoriser l'accueil, l'inclusion et la rétention des nouveaux arrivants au sein du milieu éducatif francophone
- Sondage au personnel enseignant par l'AEFNB
- Activité de consultation auprès du personnel des Services éducatifs francophones du MEDPE
- Consultations des organismes d'aide à l'établissement et autres membres du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick
- Sondage auprès des parents et enfants issus de l'immigration par le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) de l'Université de Moncton
- Appui à l'étude du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) : Mesurer les capacités d'accueil du Réseau en immigration francophone.

Autres sources :

- Livre Semblables malgré nos différences, de l'école l'Odyssée de Moncton.
- Stratégie d'attraction et de positionnement du District scolaire francophone Sud.
- Rapport 2022 de la Commissaire sur le racisme systémique du Nouveau-Brunswick.

New Nouveau Brunswick

État des lieux et constats

Petite enfance :

- Manque d'espaces en garderies éducatives francophones.
- Méconnaissance des portraits des enfants issus de l'immigration en garderies éducatives. Les garderies ne sont pas tenues de collecter des données.

Admission à l'école :

- Le Nouveau-Brunswick se démarque à l'international par son caractère bilingue. De nombreux parents francophones souhaitent inscrire leurs enfants à l'école de langue anglaise.
- *La politique 321 - Admission selon la langue* n'est pas toujours appliquée uniformément au sein des 7 districts scolaires et ne semble pas toujours bien comprises par les organismes d'aide à l'établissement. Il n'existe aucun outil d'évaluation des compétences langagières de l'élève n'est administré à l'admission pour déterminer le secteur d'éducation et l'admission d'élèves allophones se fait toujours au sein du programme d'immersion française.
- Les 3 districts scolaires francophones n'ont pas de centres d'accueil ce qui ne permet pas de faire l'évaluation des besoins de l'apprenant avant l'admission en salle de classe.
- La collecte de données au sein des districts est davantage standardisée depuis la création de postes d'agents d'accueil et d'admission au sein des districts en 2022.
- Aucune donnée collectée dans la base centrale de Politiques et planification ce qui ne permet pas de suivre l'évolution des progrès de ceux-ci.
- Les parents dont les enfants sont allophones se disent peu informés du choix de l'école de langue française et du fonctionnement des écoles, de la dualité linguistique et du statut minoritaire de la langue française au N.-B., des valeurs éducatives et des approches d'enseignement et d'apprentissage.

État des lieux et constats

Accueil :

- Les services des travailleurs d'établissement des écoles (TÉÉ) varient d'une région à l'autre.
- Les besoins ne sont connus qu'une fois en salle de classe.
- Difficulté d'évaluer les acquis et les cours à créditer au secondaire.
- Difficulté à prévoir les arrivées. Cela à un impact sur le financement des écoles et les services offerts. Les ressources sont attribuées en début d'année scolaire.

Acquisition de la langue :

- De nombreux employeurs au sein des communautés francophones recrutent à l'extérieur des bassins francophones. Ceci a un impact sur l'offre et la demande de services en actualisation linguistique.
- Les apprenants issus de l'immigration francophone souhaitent acquérir la langue anglaise rapidement afin d'augmenter les chances de réussite socioéconomique.
- L'apprentissage des langues ne se fait pas toujours selon le niveau langagier de l'apprenant.

Formation et accompagnement du personnel éducatif :

- Le personnel éducatif doit être davantage formé en matière de compétences interculturelles.
- Besoin d'accroître la formation et l'accompagnement du personnel éducatif en matière d'actualisation linguistique.

État des lieux et constats

Rétention :

- Bonifier l'offre de cours d'anglais et les adapter aux niveaux langagiers des apprenants.
- Méconnaissance du marché de l'emploi canadien et des formations postsecondaires ce qui peut avoir un impact sur leur projet de vie et de carrière.
- Les niveaux scolaires sont définis en fonction de l'âge de l'enfant et non pas en fonction des niveaux académiques (problématique lorsque l'enfant a connu des interruptions scolaires).
- Les apprenants allophones inscrits au secondaire peuvent avoir de la difficulté à obtenir leur diplôme d'études secondaires (avant 21 ans).
- Les élèves avec un statut temporaire diplômés au N.-B. doivent payer des frais de scolarité comme les étudiants internationaux.

Mission

- Adapter et appuyer le système d’éducation en y apportant les changements systémiques nécessaires pour devenir proactif.
- Rôle collectif
- Objectifs
- Recommandations
- Cadre logique

Rôle collectif

La mise en œuvre et la réussite de cette stratégie ne peut se faire qu'avec l'apport de tous les joueurs-clés :

- Le MEDPE
- Districts scolaires francophones et anglophones
- Le ministère de l'Emploi, de la Formation et du Travail
- Le ministère du Développement social
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Patrimoine Canada
- Organismes d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants
- La Société acadienne du Nouveau-Brunswick
- L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
- L'Association des municipalités francophones du N.-B.
- Affaires intergouvernementales
- Fournisseurs de services de français langue additionnelle
- L'Université de Moncton
- Le CCNB
- Le Réseau en immigration francophone
- Les garderies éducatives francophones
- Les écoles francophones
- Et autres organismes communautaires et parapublics

New Nouveau Brunswick

Objectifs de la stratégie

1. Accroître le nombre d'apprenants.es admissibles à l'éducation en français
2. Appuyer et outiller le personnel éducatif en matière d'actualisation linguistique et compétences interculturelles.
3. Adopter une politique en matière d'équité, diversité, inclusion et adapter les politiques et procédures actuelles.
4. Adapter l'offre et la prestation de services aux besoins des apprenants issus de l'immigration et réfugiés.
5. Favoriser la rétention des apprenants issus de l'immigration et réfugiés au sein du milieu éducatif francophone.

New Nouveau Brunswick

Principales recommandations

1. Faire passer de 22 % à 33 % le nombre d'apprenants admissibles à l'éducation en français inscrits dans les écoles francophones.
2. L'ensemble du milieu éducatif ainsi que les organismes d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants comprennent et soutiennent l'application de la Politique 321.
3. Ajouter à la base de données provinciale les informations sur les apprenants issus de l'immigration permettant de mesurer le taux d'admission, de réussite, et de rétention.
4. Mettre en place un processus de collecte de données afin d'identifier le nombre d'apprenants issus de l'immigration et réfugiés inscrits en garderies éducatives et nécessitant des services d'appui pour faciliter la transition scolaire.
5. Établir les projections sur le nombre d'admissions dans les écoles francophones à court, moyen et long terme en fonction des cibles d'immigration des gouvernements provincial et fédéral.
6. Le ministère de l'Éducation du Développement de la petite enfance et les trois districts scolaires francophones se dotent de plans d'action alignés avec la stratégie d'attraction et de rétention.

New Nouveau Brunswick

Principales recommandations

7. Créer une équipe cadre MEDPE/districts responsable de la mise en œuvre de la stratégie et de l'atteinte des résultats.
8. Accroître les ressources humaines au sein même du ministère, des districts et des écoles afin d'offrir une prestation de services qui répond aux besoins des apprenants.
9. Créer une table de concertation intersectorielle éducation francophone/immigration qui inclut les partenaires communautaires et les ministères provinciaux et fédéraux concernés.
10. Uniformiser et standardiser les processus d'accueil et d'admission, par la mise sur pied de centres d'accueil dans chaque district scolaire francophone responsables de l'évaluation des besoins des apprenants issus de l'immigration et réfugiés et de la collecte de données.
11. Revoir le modèle de financement accordé aux districts scolaires francophones afin de déterminer le soutien à offrir en fonction des besoins et des niveaux langagiers des apprenants.

New Nouveau Brunswick

Principales recommandations

12. Mettre en place des interventions et des pratiques pédagogiques qui soutiennent l'apprentissage de la langue en différenciant l'enseignement selon les niveaux langagiers et en assurant le suivi du cheminement des compétences de l'apprenant. Lorsque c'est possible, prioriser la création de classes d'accueil et d'envol, au sein même des écoles.
13. Former et accompagner le personnel éducatif en actualisation linguistique et en compétences interculturelles.
14. Créer une stratégie provinciale en matière de santé mentale pour les familles et apprenants issus de l'immigration et réfugiées, assurant la mise en œuvre d'environnements favorables au mieux-être.
15. Dès le primaire, bonifier l'offre de cours d'anglais en fonction des niveaux langagiers des apprenants (CECR) et mesurer le niveau de bilinguisme à la 12e année.
16. Créer une direction spécifique à l'immigration, l'intégration linguistique et l'éducation interculturelle au sein des SÉF.
17. Augmenter le nombre de places en garderie éducative en tenant compte des niveaux et cibles d'immigration provincial et fédéral.
18. Augmenter la représentation (programmes d'études, ressources, comités d'élèves et de parents).

New Nouveau Brunswick

Cadre logique, axé sur les résultats

Cette stratégie s’appuie sur les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) et inclut des résultats à long terme (5 à 8 ans), des résultats intermédiaires (3 à 5 ans) et des résultats immédiats (1 à 3 ans).

CADRE LOGIQUE ABRÉGÉ

New Nouveau Brunswick

RÉSULTAT ULTIME (5 à 8 ans)

Les apprenants admissibles à une éducation en français fréquentent les écoles francophones, développent un sentiment d'appartenance et bénéficient d'un soutien adapté leur permettant d'optimiser leur réussite.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- La proportion d'apprenants issus de l'immigration admissibles à une éducation en français qui sont inscrits dans les établissements francophones.
- Le taux de rétention des apprenants issus de l'immigration et réfugiés dans les écoles francophones.

AXE STRATÉGIQUE 1

Attraction

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Le nombre d'inscriptions d'apprenants admissibles à l'éducation de langue française dans le système d'éducation francophone est accru.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Le nombre d'inscriptions d'apprenants francophones et allophones.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

1.1 Les parents sont sensibilisés à la spécificité linguistique de la province, au fonctionnement du système d'éducation et aux avantages d'une éducation en français.

1.2 Les parents ont accès aux informations nécessaires pour inscrire et intégrer leurs en enfants dans le système d'éducation francophone.

1.3 Les 7 districts scolaires, les garderies éducatives et les organismes qui conseillent les personnes immigrantes soutiennent l'application de la politique 321.

AXE STRATÉGIQUE 2

Renforcement des capacités et mobilisation des partenaires

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Les parties prenantes du système éducatif, les ministères provinciaux et fédéraux concernés et les organismes communautaires sont mobilisés et collaborent pour renforcer leurs capacités.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nombre des parties prenantes mobilisées et touchées, et secteurs représentés.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

2.1 Un comité directeur interministériel est mis sur pied afin d'assurer la veille et le partage de données.

2.2 Chaque district scolaire francophone et le MEDPE ont un plan d'action arrimé à la stratégie provinciale.

2.3 Les politiques et procédures du ministère sont actualisées et vulgarisées.

2.4 Un processus de révision des évaluations du ministère est créé.

2.5 Le personnel éducatif est formé et outillé.

2.6 Des ressources humaines et financières sont mises à disposition afin de répondre aux besoins.

2.7 La diversité culturelle des élèves est reflétée au sein du personnel des écoles.

2.8 Les intervenants du milieu de l'immigration et de l'éducation collaborent.

AXE STRATÉGIQUE 3

Rétention

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Les élèves issus de l'immigration persévèrent et ont les acquis nécessaires pour poursuivre leurs projets de vie et de carrière.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Taux de réussite, de décrochage et le taux de diplomation des élèves.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

3.1 Un processus d'admission et d'accueil uniforme et standardisé permet d'identifier les besoins des élèves et de mettre en place un plan d'intervention adapté dès l'arrivée à l'école.

3.2 Les pratiques et les interventions pédagogiques sont inclusives.

3.3 L'intégration sociale des élèves et des familles issus de la diversité culturelle est soutenue.

3.4 Les ressources permettant de répondre aux besoins en matière de santé mentale des apprenants issus de la diversité culturelle sont disponibles.

3.5 Les exigences de diplomation pour les apprenants allophones issus de l'immigration sont revues.

3.6 La transition des élèves issus de la diversité culturelle entre le postscolaire et le postsecondaire est soutenue.

CADRE LOGIQUE COMPLET

New Nouveau Brunswick

RÉSULTAT ULTIME (5 à 8 ans)

Les apprenants admissibles à une éducation en français fréquentent les écoles francophones, développent un sentiment d'appartenance et bénéficient d'un soutien adapté leur permettant d'optimiser leur réussite.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- La proportion d'apprenants issus de l'immigration admissibles à une éducation en français qui sont inscrits dans les établissements francophones.
- Le taux de rétention des apprenants issus de l'immigration et réfugiés dans les écoles francophones.

AXE STRATÉGIQUE 1
Attraction

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Le nombre d'inscriptions d'apprenants admissibles à l'éducation de langue française dans le système d'éducation francophone est accru.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Le nombre d'inscriptions d'apprenants francophones et allophones.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

1.1 Les parents sont sensibilisés à la spécificité linguistique de la province, au fonctionnement du système d'éducation et aux avantages d'une éducation en français.

Activités de promotion

1.1.1 Participer aux salons et activités de promotion et recrutement à l'international dans les pays ciblés par la province.

1.1.2 Informer les parents établis dans la province.

1.1.3 Collaborer avec les partenaires locaux et internationaux.

1.1.4 Sensibiliser et informer les organismes d'aide à l'établissement à la politique 321.

1.1.5 Valoriser la Loi sur les langues officielles du N.-B. et informer sur les réalités des Communautés de langue officielle en situation minoritaire.

1.2 Les parents ont accès aux informations nécessaires pour inscrire et intégrer leurs enfants dans le système d'éducation francophone.

Activités facilitant l'accès à une éducation en français

1.2.1 Créer un site web pour les parents pour faciliter l'aiguillage vers l'école ou la garderie de langue française.

1.2.2 Développer et offrir des formations aux parents quant au fonctionnement du système scolaire, du régime pédagogique, les valeurs éducatives et la fréquentation obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires (Loi sur l'éducation — éviter le décrochage scolaire pour subvenir aux besoins de la famille).

1.3 Les 7 districts scolaires, les garderies éducatives et les organismes qui conseillent les personnes immigrantes soutiennent l'application de la politique 321.

Activités de la mise en œuvre de la politique 321

1.3.1 Créer un processus de suivis des référencements pour les organismes d'aide à l'établissement.

1.3.2 Assurer une compréhension commune de la Politique 321 au sein de 7 districts scolaires.

1.3.3 Collecter des données trimestrielles des 7 districts scolaires tirées du formulaire Nouveaux arrivants et élèves internationaux.

AXE STRATÉGIQUE 2

Renforcement des capacités et mobilisation des partenaires

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Les parties prenantes du système éducatif, les ministères provinciaux et fédéraux concernés et les organismes communautaires sont mobilisés et collaborent pour renforcer leurs capacités.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nombre et diversité des parties prenantes mobilisées et touchées, et secteurs représentés.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

2.1 Un comité directeur interministériel est mis sur pied afin d'assurer la veille et le partage de données.

Activités de collecte de données et de partage

2.1.1 Réaliser des recherches et des études en milieu éducatif francophone en situation minoritaire.

2.1.2 Établir des projections démographiques en milieu éducatif à court, moyen et long termes.

2.1.3 Développer un mécanisme de partage de données interministérielles pour mieux anticiper les arrivées.

2.1.4 Collecter les données liées aux transferts au sein des 7 districts scolaires incluant les motifs de transferts sur une base régulière.

2.1.5 Mettre en place un processus de cueillette de données trimestrielle (nombre d'admissions, PNI, nombre d'apprenants en nécessitant des services d'actualisation linguistique, taux de rétention).

2.1.6 Mettre en place un processus de collecte de données afin d'identifier le nombre d'apprenants issus de l'immigration et réfugiés inscrits en garderies éducatives et nécessitant des services d'appui pour faciliter la transition scolaire.

2.1.7 Ajouter à la base de données provinciale les informations sur les apprenants issus de l'immigration permettant de mesurer le taux d'admission, de réussite, et de rétention.

2.1.8 Réviser la norme 2009 et créer un procédurier pour assurer une collecte des données uniforme.

2.2 Chaque district scolaire francophone et le MEDPE ont un plan d'action arrimé à la stratégie provinciale.

Activités de planification

2.2.1 Le ministère élabore, adopte et met en œuvre son plan d'action.

2.2.2 Soutenir les districts dans l'élaboration de leur plan d'action.

2.2.3 Standardiser le processus d'accueil et d'admission au sein des 3 districts scolaires francophones.

2.3 Les politiques et procédures du ministère sont actualisées et vulgarisées.

Activités de révision de politiques et procédures

2.3.1 Accroître le nombre de places en garderies éducatives francophones.

2.3.2 Créer des outils d'évaluation de l'anglais et du français pour déterminer l'admission au sein des secteurs éducatifs.

2.3.3 Adapter et rendre accessible les informations liées à l'inscription en milieu éducatif (Portail des parents, site web du MEDPE, site web des DSF, traduction).

2.3.4 Réviser la définition d'un nouvel arrivant de la norme 3010 et l'inclure à la norme 2009.

2.3.5 Développer une politique d'Équité, diversité, d'inclusion et de décolonisation (EDID).

2.3.6 Réviser les politiques et documents phares avec la lentille de la diversité ethnoculturelle et faire des ajustements lorsque nécessaire.

2.3.7 Uniformiser la collecte et la gestion des données au sein des écoles et districts.

2.4 Un processus de révision des évaluations du ministère est créé.

Activités d'adaptation des évaluations

2.4.1 Adapter les procédures d'évaluations provinciales (traduction, éviter les exemptions).

2.4.2 Créer un outil d'évaluation des compétences en mathématiques (traduction).

2.5 Le personnel éducatif est formé et outillé.

Activités de formation continue et d'accompagnement pédagogique

2.5.1 Créer un espace de collaboration entre les districts (CAP).

2.5.2 Mettre en place une plateforme provinciale des formations.

2.5.3 Former et accompagner le personnel éducatif en compétences interculturelles.

2.5.4 Former et accompagner le personnel éducatif en gestion des comportements liés au traumatisme.

2.5.5 Créer des contenus de formation, des ressources et des outils pédagogiques en actualisation linguistique, puis former et accompagner le personnel en lien avec ces outils.

2.5.6 Former et accompagner le personnel éducatif en pédagogie sensible et adaptée à la culture (PSAC).

2.5.7 Développer des outils, former et accompagner le personnel pour intervenir et appuyer l'apprentissage des élèves non scolarisés ou ayant vécu des interruptions scolaires.

2.5.8 Recenser les principales approches en enseignement et apprentissage à l'international afin de mieux comprendre les différences entre les systèmes éducatifs.

2.6 Des ressources humaines et financières sont mises à disposition afin de répondre aux besoins.

Activités d'adaptation des ressources humaines et financières

2.6.1 Augmenter le personnel d'appui en actualisation linguistique dans les écoles.

2.6.2 Créer un poste de conseiller auprès des nouveaux arrivants à la PSL

2.6.3 Créer une direction spécifique à l'immigration, l'intégration linguistique et l'éducation interculturelle au sein des SEF.

2.6.4 Clarifier les rôles et responsabilités des personnes qui portent les dossiers de l'actualisation linguistique et des nouveaux arrivants afin de répondre aux besoins et offrir de l'appui concret et constant (personne accompagnatrice du DSF, personne enseignante ressource, personne enseignante d'appui à l'apprentissage, personne tutrice, etc.).

2.6.5 Revoir le plan d'établissement des districts scolaires francophones.

2.6.6 Identifier un processus d'allocation de ressources et de reddition de compte au MEDPE.

2.6.7 Améliorer les conditions de travail des personnes tutrices afin d'assurer la rétention.

2.6.8 Clarifier les critères d'attribution des personnes monitrices et tutrices de langue.

2.7 La diversité culturelle des élèves est reflétée au sein du personnel des écoles.

Activités d'embauche de personnel qualifié et représentatif de la diversité culturelle

2.7.1 Intégrer à la formation initiale des cours en éducation interculturelle et en actualisation linguistique.

2.7.2 Recruter du personnel formé en français langue additionnelle.

2.7.3 Augmenter le nombre d'étudiants internationaux dans les programmes d'études à l'éducation en petite enfance et en enseignement offerts par les établissements postsecondaires francophones du N.-B.

2.7.4 Reconnaître l'expérience de travail dans le processus de certification provisoire d'enseignement.

2.7.5 Inventorier des formations en petite enfance et en enseignement à l'international qui pourraient faire l'objet d'une reconnaissance de la part du MEDPE et faire une analyse comparative des maquettes de formation.

2.7.6 Développer, au besoin, des ententes bilatérales internationales pour la reconnaissance de formations en petite enfance et en enseignement.

2.7.7 Recruter des personnes enseignantes et des personnes éducatrices à l'international.

2.7.8 Standardiser le processus de reconnaissance des personnes éducatrices.

2.7.9 Développer une stratégie provinciale en matière de recrutement à l'international.

2.7.10 Mettre en place des programmes favorisant la mobilité des enseignants (coopération éducative internationale).

2.7.11 Revoir les procédures d'embauche pour inclure la perspective EDID.

2.8 Les intervenants du milieu de l'immigration et de l'éducation collaborent.

Activités de collaboration immigration-éducation

2.8.1 Organiser un forum ouvert annuel.

2.8.2 Création d'une table de concertation intersectorielle éducation/immigration qui inclut les partenaires communautaires et les ministères provinciaux et fédéraux concernés.

AXE STRATÉGIQUE 3
Rétention

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE (3 à 5 ans)

Les élèves issus de l'immigration persévèrent et ont les acquis nécessaires pour poursuivre leurs projets de vie et de carrière.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Taux de réussite, de décrochage et le taux de diplomation des élèves.

RÉSULTATS IMMÉDIATS (1 à 3 ans)

3.1 Un processus d'admission et d'accueil uniforme et standardisé permet d'identifier les besoins des élèves et de mettre en place un plan d'intervention adapté dès l'arrivée à l'école.

Activités d'accueil, d'évaluation des besoins des élèves et d'élaboration de plan d'intervention

3.1.1 Créer des centres d'accueil dans chaque district scolaire responsable de :
- Processus de reconnaissances des acquis
- Évaluation du niveau langagier (ALIC)
- Évaluation des compétences en mathématiques
- Évaluation des antécédents scolaires
- Évaluation du niveau scolaire de l'élève, des intérêts, des forces du projet vie carrière pour placement adéquat
- Évaluation des besoins en santé mentale
- Reconnaissance de la langue dominante/maternelle

3.1.2 Offrir le programme des travailleurs d'établissement dans les écoles des trois districts (TÉÉ).

3.1.3 Assurer une communication régulière avec les parents et dans la deuxième langue officielle lorsque nécessaire (engagement du parent).

3.1.4 Recourir à des services d'interprétation pour communiquer avec les parents.

3.1.5 Adapter les canaux de communication en fonction des besoins des parents (WhatsApp, téléphone, autres).

3.1.6 Adapter les horaires des services offerts en petite enfance pour l'actualisation linguistique afin de rejoindre les réalités des familles.

3.2 Les pratiques et les interventions pédagogiques sont inclusives.

Activités de mise en œuvre des pratiques et d'interventions pédagogiques inclusives

3.2.1 Offrir des services/programmes en actualisation linguistique en fonction des niveaux langagiers afin d'intervenir dans la zone proximale de développement selon des pratiques inclusives.

3.2.2 Adapter les outils pédagogiques en actualisation linguistique et en littératie selon les niveaux scolaires tout en conservant une vision de continuum d'apprentissage (petite enfance au secondaire – communication orale, lecture, écriture).

3.2.3 Créer des classes d'envol/accueil.

3.2.4 Reconnaître les pratiques exemplaires au Canada et à l'international.

3.2.5 Internationaliser les programmes d'études et le cadre d'orientation des programmes d'études.

3.2.6 Différencier l'enseignement et les évaluations dans les matières selon les niveaux langagiers (CECR) (identifier les apprentissages essentiels dans chaque discipline).

3.2.7 Appliquer la Pédagogie sensible et adaptée à la culture (PSAC).

3.2.8 Faire un suivi continu du cheminement des apprenants.

3.3 L'intégration sociale des élèves et des familles issus de la diversité culturelle est soutenue.

Activités de soutien à l'intégration sociale

3.3.1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie sur l'antiracisme.

3.3.2 Mettre en place un programme de financement pour projets spéciaux en diversité ethnoculturelle dans les écoles.

3.3.3 Créer un cours en ligne sur les compétences interculturelles pour les élèves.

3.3.4 Accroître le référencement vers les organismes d'aide à l'établissement.

3.3.5 Informer les parents du cheminement de leurs enfants et de leur bien-être.

3.3.6 Assurer la représentation des parents issus de l'immigration et réfugiés dans les comités de parents.

3.3.7 Accroître la représentation des apprenants dans les communications.

3.3.8 Assurer la participation des apprenants.es les activités parascolaires.

3.3.9 Mettre en place un programme de jumelage au sein des écoles.

3.3.10 Offrir des activités socioculturelles en collaboration avec les organismes d'aide à l'établissement afin de favoriser l'intégration sociale des familles nouvellement arrivées.

3.3.11 Accroître et diversifier l'offre de ressources et de livres en français, langue originale, ainsi que des ressources plurilingues pour une plus grande représentation de la diversité ethnoculturelle des écoles.

3.4 Les ressources permettant de répondre aux besoins en matière de santé mentale des apprenants issus de la diversité culturelle sont disponibles.

Activités de mise en place de ressources en santé mentale adaptées

3.4.1 Créer une stratégie provinciale en matière de santé mentale pour les familles et apprenants issus de l'immigration et réfugiées.

3.4.2 Développer et utiliser des outils d'évaluation psychosociale et neuropsychologique selon les langues dominantes des élèves ou administrer ces outils avec un interprète.

3.4.3 Former les travailleurs sociaux et les psychologues scolaires.

3.4.4 Sensibiliser les parents issus de l'immigration et réfugiés aux enjeux de santé mentale.

3.4.5 Faciliter la communication avec les parents en ayant recours à des services d'interprétation.

3.5 Les exigences de diplomation pour les apprenants allophones issus de l'immigration sont revues.

Activités de rétention des apprenants.es au sein du milieu éducatif francophone

3.5.1 Bonifier l'offre de cours en anglais dès le primaire et différencier l'enseignement selon les niveaux du CECR.

3.5.2 Réviser les exigences de diplomation selon le projet de vie carrière des élèves.

3.5.3 Mesurer le niveau du bilinguisme à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

3.5.4 Créer un processus de reconnaissance des acquis.

3.5.5 Sensibiliser le parent quant à l'acquisition d'une langue additionnelle (facteurs et temps requis).

3.5.6 Adapter les outils pour communiquer et démontrer les progrès/cheminement (rapport de rendement, bulletin).

3.5.7 Bonifier l'offre de choix de cours pour les nouveaux arrivants qui arrivent tard dans l'année scolaire.

3.6 La transition des élèves issus de la diversité culturelle entre le postscolaire et le postsecondaire est soutenue.

Activités de soutien à la transition postscolaire et postsecondaire

3.6.1 Collaborer avec les institutions postsecondaires francophones pour la création de programmes de mise à niveau.

3.6.2 Levée des frais de scolarité pour les diplômés canadiens ayant un statut temporaire.

3.6.3 Créer de parcours pour les élèves du secondaire en situation d'échec, non scolarisé ou ayant vécu des interruptions scolaires.

3.6.4 Créer un programme axé sur la transition vers le marché du travail pour les apprenants allophones du secondaire (MEPFT).

3.6.5 Accompagner les apprenants du Programme des élèves internationaux dans leur transition postsecondaire au N.-B.

3.6.6 Accompagner les apprenants dans l'exploration de leur projet de vie et de carrière.

Conclusion

Si l’ensemble des partenaires s’implique dans la réalisation, c’est l’ensemble du milieu éducatif, les familles issues de l’immigration et réfugiées et les communautés francophones de la province qui en bénéficieront !

Temps d’arrêt

- Quelles sont vos craintes?
- Quels sont vos espoirs?



Attentes

- Développer ses propres compétences interculturelles
- Que chaque membre du personnel se sente compétent et outillé à accompagner les nouveaux arrivants

Questions réflexives

Ressentez-vous les changements démographiques dans votre milieu de travail?

Est-ce que ces changements démographiques nécessitent une adaptation de vos approches et de vos pratiques?

Est-ce que vous percevez ou vivez des défis dans l'exercice de votre pratique?

Accompagnement des élèves issus de l'immigration

Comment pouvons-nous aider les élèves issus de l'immigration à mieux comprendre leur nouvel environnement, à faciliter leur adaptation et à développer leur projet de vie et de carrière au Canada?

Par quels moyens l'école peut-elle contribuer à accroître l'accueil, l'inclusion et la rétention des élèves issus de l'immigration?



PAUSE (15 minutes)

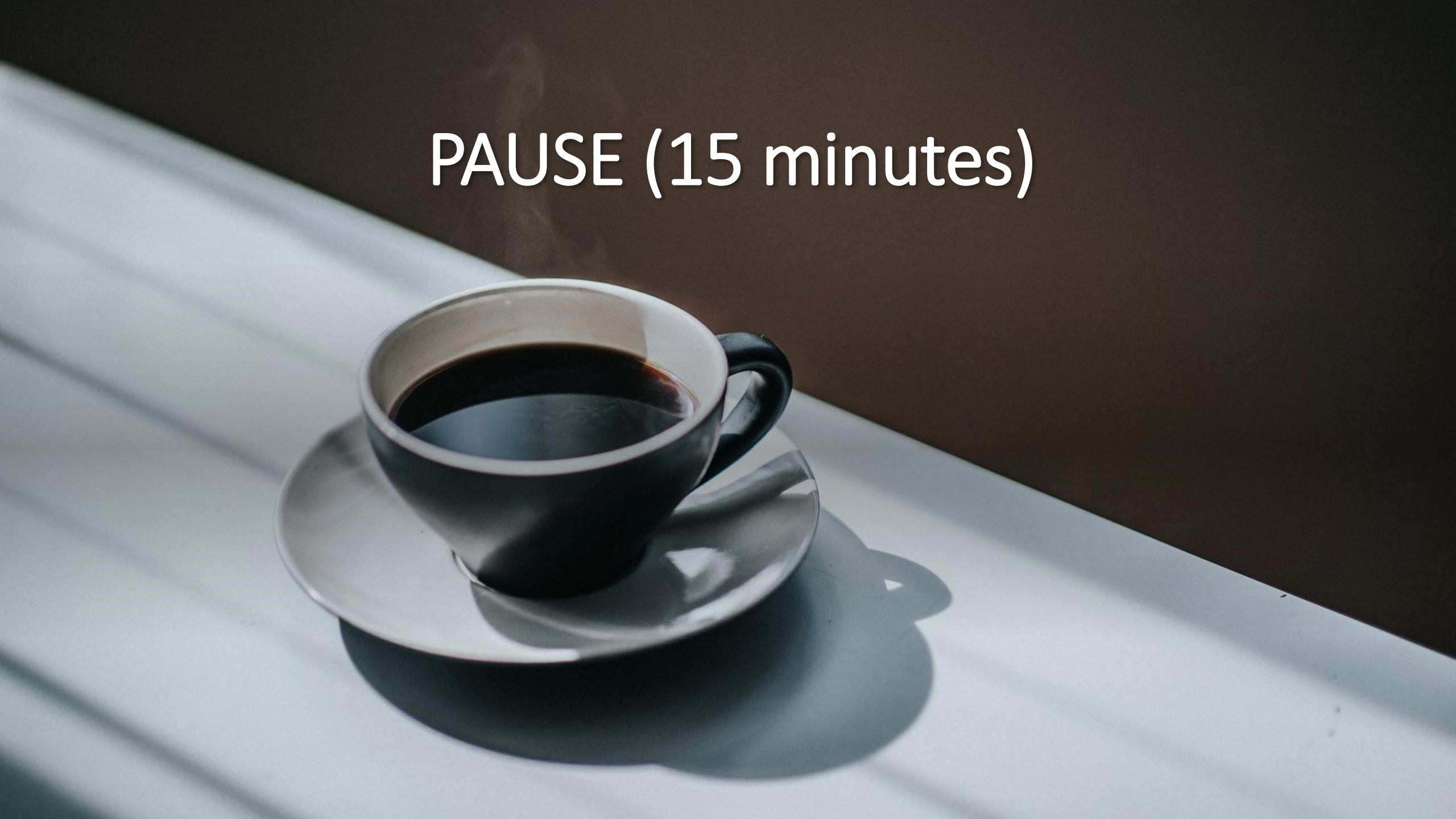

Se mettre dans la peau de l'autre

Avant toute chose, il importe de comprendre le contexte socioculturel de la personne nouvelle arrivante en tentant de :

- Cerner les enjeux et comprendre leur univers;
- Saisir ses besoins;
- Bien définir la problématique avant d'explorer des solutions.

Partie 1 : Construction identitaire (Identité culturelle)

Construction identitaire (identité culturelle)

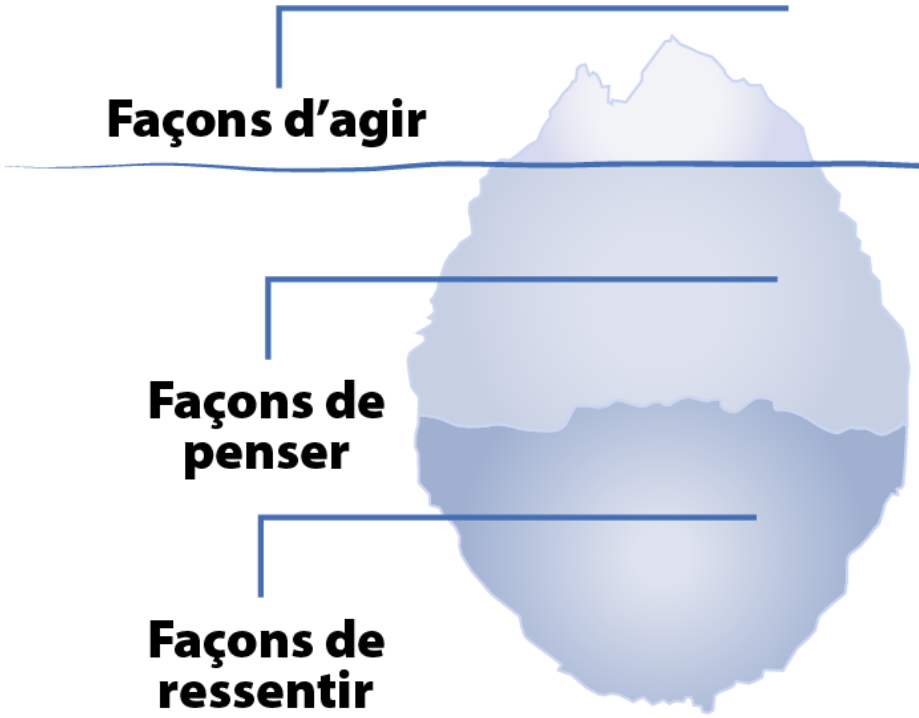

Modes de vie

Lois et coutumes
Institutions
Systèmes
Méthodes
Techniques
Rituels
Langues

Normes

Croyances
Rôles
Savoirs
Idéologies
Philosophie
Concept

Valeurs

Sentiments d'appartenance
Mémoire collective
Mythes
Aspirations profondes
Symboles

Le décodage interculturel

« Le décodage permet d'aller au-dela des repères de sa propre culture. "Décoder" consiste à explorer l'iceberg culturel d'une personne pour y chercher les façons de penser, et les façon de ressentir, qui sous-tendent les façons d'agir »

Centre d'apprentissage interculturel

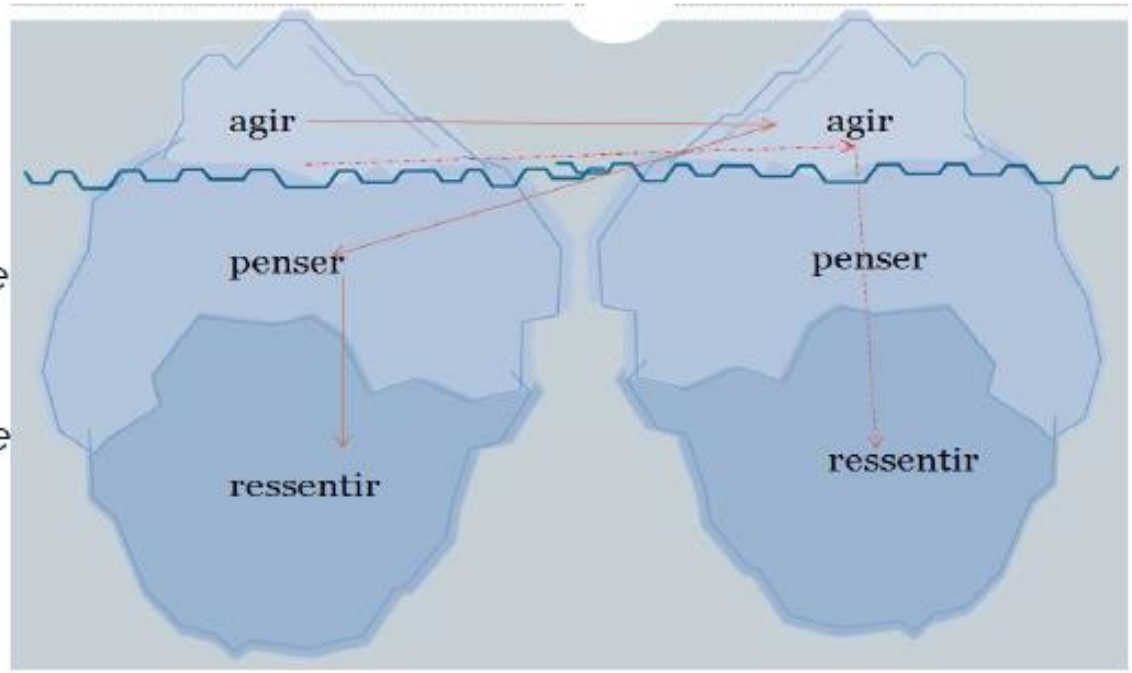

Adaptation à une nouvelle culture

« S'intégrer à une nouvelle culture, c'est comme lire un livre plusieurs fois. La première lecture, généralement, c'est pour se familiariser avec les personnages. À la deuxième lecture, on s'intéresse davantage à l'histoire. Mais à la troisième lecture, si on est capable de raconter l'histoire avec passion, c'est qu'elle est devenue aussi la nôtre, et les personnages des membres de notre propre famille. »

(Boucar Diouf)

S’adapter à une nouvelle culture

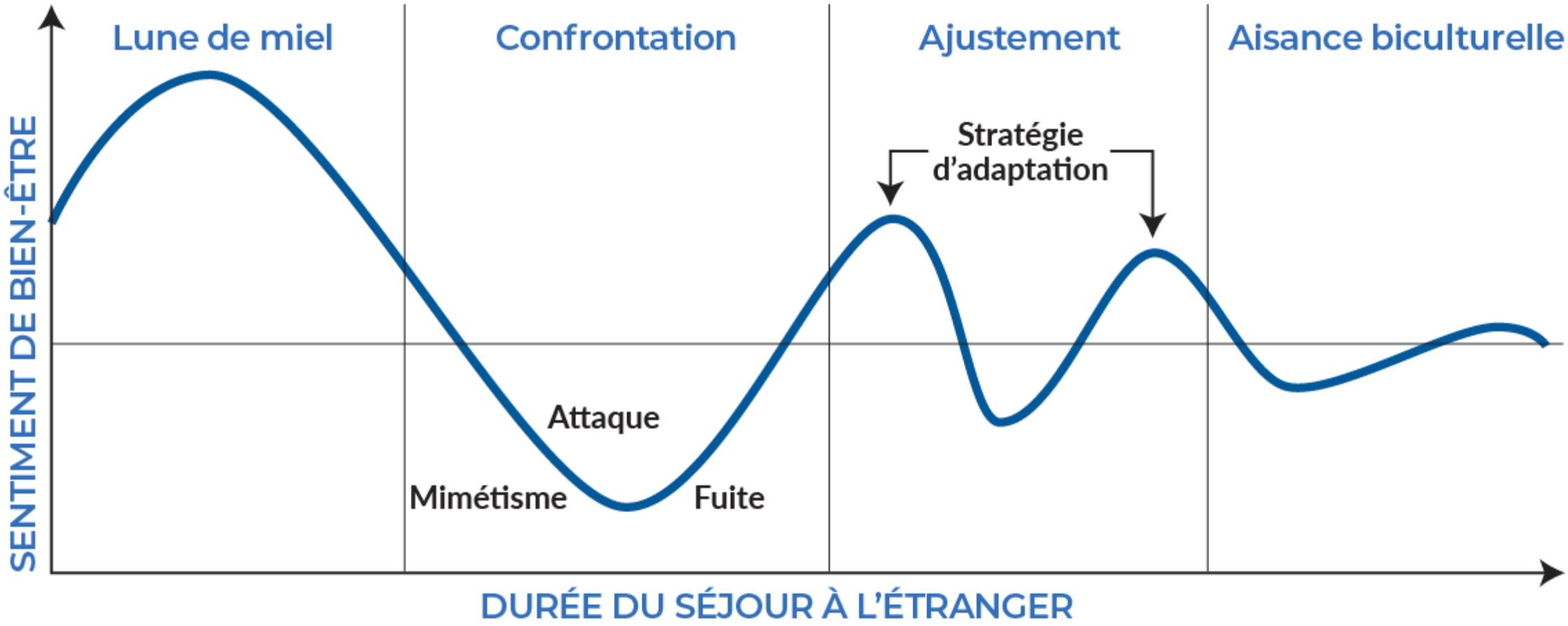

Le choc culturel



Le choc culturel



« Je crois qu'on est bombardé de trop d'informations, quand on arrive. Même nos parents ne comprennent rien. Dans cette ambiance d'euphorie et de joie, on ne comprend pas tout. Mais on fait semblant de comprendre, car on pense que les gentils enseignants prendront de bonnes décisions pour nous. »

Vayas, du livre Semblables malgré nos différences

Semblables malgré nos différences



Pour se mettre dans une posture d’accueil de l’autre et d’ouverture aux différences, il faut d’abord prendre conscience de soi : sa culture, ses filtres identitaires et ses biais inconscients.

Nos perceptions

La communication avec une personne de culture différente doit tenir compte d'un certain nombre d'éléments tels que les filtres personnels, les filtres de l'autre et le contexte de communication. La compréhension du message et la réaction de l'autre dépendent de ces principaux éléments. ***Les filtres culturels sont des biais conscients ou inconscients qui influencent la façon dont nous percevons et interprétons les informations lors de la communication interculturelle.***

Les filtres culturels peuvent inclure :

- **Les croyances et les valeurs** : les croyances et les valeurs personnelles peuvent influencer la façon dont nous percevons les informations et influencer notre interprétation.
- **Les stéréotypes** : les stéréotypes peuvent influencer notre perception des autres cultures et les personnes qui en font partie.
- **Les expériences antérieures** : les expériences antérieures peuvent influencer notre perception et notre interprétation de la communication.
- **La langue** : les différences dans les langues peuvent influencer la compréhension mutuelle et la compréhension des informations.
- **Les normes sociales** : les normes sociales peuvent influencer les attentes et les comportements sociaux appropriés.

Il est important de reconnaître et de comprendre ces filtres culturels pour établir une communication interculturelle efficace et respectueuse.

New Nouveau Brunswick

Intention d'écoute: *Comment les croyances du personnel éducatif influencent-elles leur pratique pédagogique et leur prise en compte de la diversité dans la salle de classe?*

Approches pédagogiques adaptée à la diversité culturelle



Biais inconscients

Un biais inconscient est une conviction, un préjugé, une attitude, un stéréotype, une motivation ou une hypothèse de nature implicite qui peut se manifester à l'insu de la personne qui affiche ce préjugé ou indépendamment de son contrôle ou de son intention et dont le résultat sont des pensées ou des actions qui peuvent désavantager ou exclure une personne d'un groupe.

Le biais ou préjugé inconscient est le fruit de l'expérience de vie des individus et nul n'en est à l'abri. Tout le monde a des biais implicites ou inconscients. À titre d'exemple, mentionnons les préjugés fondés sur le sexe, la culture, l'origine ethnique, le handicap, l'âge, la langue et les institutions d'attache.

Au fil du temps, les décisions qui s'appuient sur des préjugés inconscients peuvent avoir un effet cumulatif qui finit par influer grandement sur la vie et l'égalité des chances des personnes concernées. Ces biais ou préjugés émanent de systèmes d'oppression qui influencent les comportements individuels, pouvant entraîner des actes discriminatoires.

Autres termes de référence - Équité, diversité, inclusion - UQAM

Biais inconscients

- **Intention d'écoute :** réfléchissez à des biais que vous avez peut-être déjà eu à l'égard d'un autre groupe.

https://briserlecode.telequebec.tv/LeLexique/51517/les-biais-inconscients

Comment en prendre conscience

- « Quand nous savons mieux, nous faisons mieux », Maya Angelou
- Première chose à faire : introspection ! Se voir agir et prendre conscience de ses biais.
- Les mots sont porteurs de sens et le reflet de nos croyances et biais.

Les filtres culturels

Les filtres culturels constituent, comme leur nom le suggère, un ensemble d'éléments susceptibles d'influencer la communication entre deux individus de cultures différentes. Le schéma ci-dessous contient des éléments qui influent sur les modes de communication.





Mon âge, mon sexe, ma nationalité

mon éducation, ma profession

mes croyances

ma personnalité

mes tendances culturelles

Son âge, son sexe, son ethnie

son éducation, sa profession

ses croyances

sa personnalité

ses tendances culturelles

Communication entre cultures: Diagramme

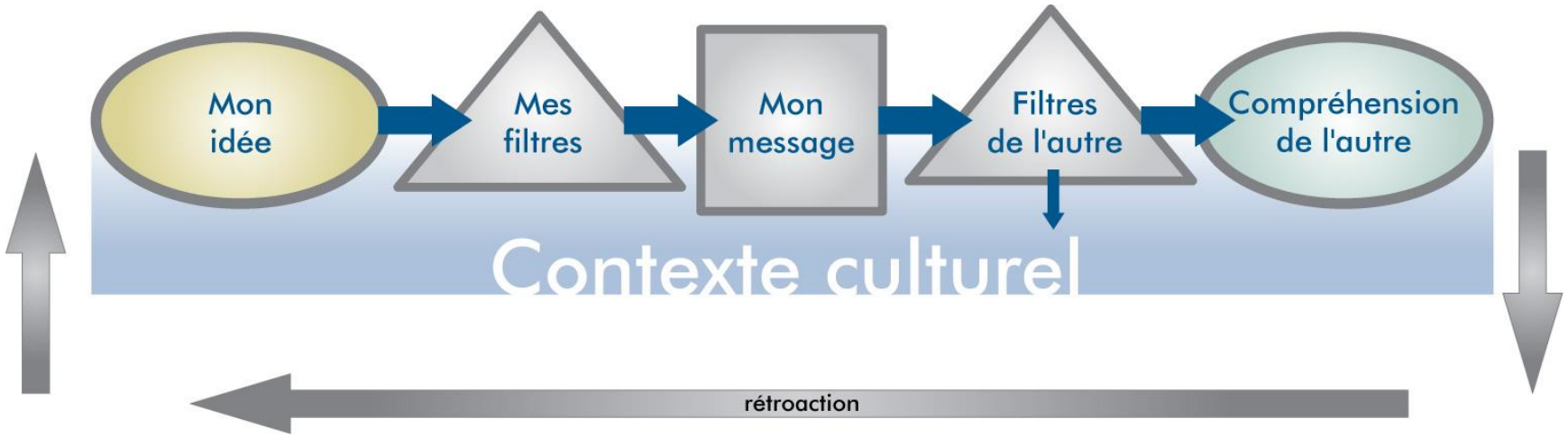

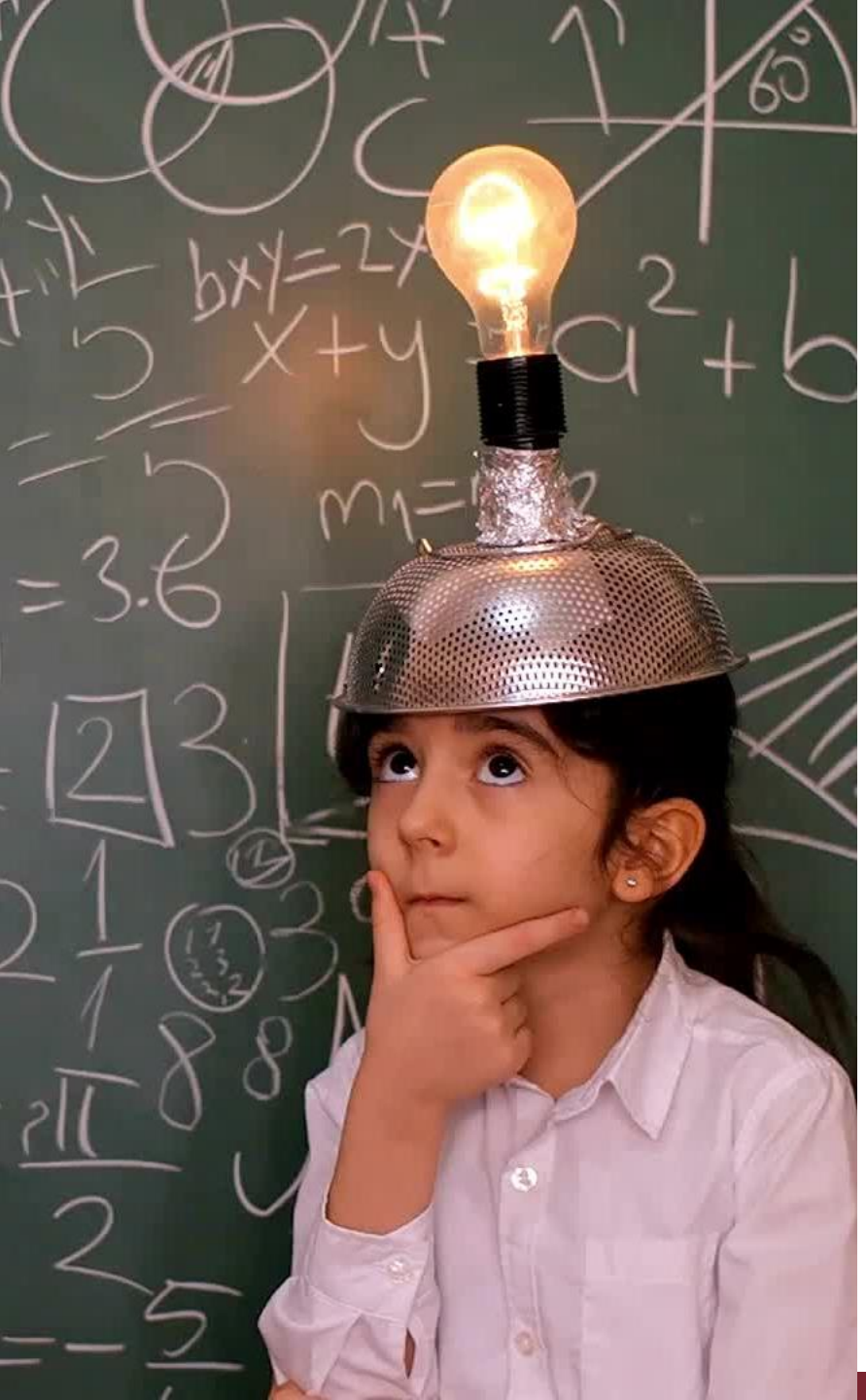

La complexité d'une communication

Entre ce que je pense,
ce que je veux dire,
ce que je crois dire,
ce que je dis,
ce que vous voulez entendre,
ce que vous entendez,
ce que vous croyez comprendre,
ce que vous voulez comprendre
et ce que vous comprenez,
il y a au moins **neuf possibilités** de ne pas s'entendre…

Imaginez tout ceci dans une nouvelle langue et dans une nouvelle culture!

New Nouveau Brunswick

Micro-agressions

- Les stéréotypes et les préjugés peuvent mener à des micro-agressions;
- Les micro-agressions peuvent ressembler à une forme subtile de discrimination, souvent indirectes et involontaires;
- Reposent souvent sur les différences de couleur de la peau, d'ethnicité, d'identité de genre ou d'orientation sexuelle;
- Comportements ou commentaires qui peuvent sembler anodins, mais qui sont perçus comme péjoratifs ou insultants et qui peuvent être humiliants et infériorisants;
- Peut avoir un impact sur le sentiment d'appartenance, l'estime de soi et peut créer de l'isolement, de l'anxiété et la dépression.
- **Il importe d'essayer de se mettre dans les souliers de l'autre pour bien comprendre ce que la personne peut vivre, être sensible et à son écoute, et faire preuve d'ouverture d'esprit.**

Des extraits sont tirés des vidéos : Briser le code de Télé Québec

New Nouveau Brunswick

Le privilège de la majorité

Exemples :

- Être largement représenté.e au sein du pouvoir politique et dans les médias;
- Être assuré.e que l'histoire enseignée à l'école représente mon groupe de manière majoritaire et positive;
- Trouver facilement des affiches, des livres d'images, des poupées pour enfant représentant mon groupe;
- Ne pas subir de contrôle d'identité par la police sans raison apparente;
- Se sentir bienvenu.e et « normal.e » dans la plupart des situations liées à la vie publique, institutionnelle et sociale;
- Ne pas avoir à exprimer ou à se justifier au nom de tous les membres de son groupe.

Alors…
Faire preuve d'humilité culturelle
Quelle définition vous parle le plus?

Faire preuve d'humilité culturelle, c'est adopter une attitude qui encourage la compréhension, le respect et l'ouverture d'esprit envers les cultures différentes de la sienne. (MEDPE)

L'humilité culturelle, c'est prendre le temps de bien comprendre les expériences de vie (et scolaires) que vivent les élèves et leurs familles lorsqu'ils ne font pas partie de la culture majoritaire. (Le CentreFranco)

La valeur de l'humilité culturelle consiste à envisager sa propre culture d'un œil critique tout en cherchant à comprendre les autres avec respect, à reconnaître et à corriger le déséquilibre des forces, et à contribuer à des partenariats qui sont mutuellement avantageux et non paternalistes . (Cleaver et collab.)

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Approche pédagogique:

La pédagogie sensible et adaptée à la culture



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

En résumé

- Être sensible aux diverses réalités et faire preuve d'empathie culturelle;
- Être à l'écoute et se mettre en mode d'apprentissage continu pour accroître son savoir, savoir-être, savoir-faire;
- S'informer auprès des enfants et de leurs parents sur leurs origines, leur culture, leurs coutumes et leurs traditions et y faire référence dans les moments opportuns pour créer ou renforcer le lien;
- Créer un climat de confiance pour l'enfant et ses parents par l'ouverture à la différence et le non-jugement;
- Être conscient que les mots sont porteurs de sens et sont empreints de nos croyances et biais;
- Prendre conscience des différences culturelles et adopter une approche inclusive et respectueuse de la diversité;
- Recueillir les informations afin de comprendre le parcours migratoire de la famille et les besoins des enfants (trauma, barrières langagières, défis d'apprentissage, santé mentale, discrimination/racisme, etc.);
- Ne pas hésiter à valider certaines interprétations;
- Être conscients des filtres culturels : culture, éducation, langue(s) parlée(s), expériences, valeurs, religion, etc.;
- Se remettre en question et être à l'affût de ses biais inconscients;
- Faire preuve d'humilité, vous ne pouvez pas tout savoir.

New Nouveau Brunswick

Partages

Moments Ah-Ah ou Oh Oh…